



PREFET DU PAS-DE-CALAIS

PREFECTURE  
DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ  
ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES  
Bureau des Elections et de la Citoyenneté  
Affaire suivie par M. PUCHOIS  
☎ 03.21.21.21.54  
✉ : christophe.puchois@pas-de-calais.gouv.fr

ARRAS, le 18 février 2014

**SIGNALE**

LE PREFET DU PAS DE CALAIS

à

Mesdames et Messieurs les Maires  
(copie est adressée à Madame et Messieurs  
les Sous-Préfets)

**OBJET : Election des représentants français au parlement européen le 25 mai  
2014 / Libellé des enveloppes de propagande électorale.**

L'élection des représentants français au parlement européen se déroulera le  
dimanche 25 mai 2014.

Dans le cadre de la campagne électorale relative à cette consultation, il  
appartient à la commission de propagande de faire parvenir au domicile de tous les  
électeurs une enveloppe spéciale contenant les bulletins de vote et les professions de foi  
de l'ensemble des candidats.

A cette fin, je vous prie de me faire parvenir, en préfecture (*bureau des  
élections et des associations*) ou à la sous-préfecture de votre ressort, pour **le 17 mars  
2014 au plus tard**, un jeu d'étiquettes-adresses au nom des électeurs de votre commune  
inscrits sur vos listes électorales au 28 février 2014.

Cette fourniture vous sera indemnisée sur présentation d'un état justificatif à  
raison de 0,03 € par étiquette.

Je vous adresserai prochainement les formulaires nécessaires au bon  
déroulement du scrutin (procès-verbaux, décret de convocation des électeurs, circulaire  
ministérielle).

Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général,

Anne LAUBIES